



Ill. 1. La grille territoriale dans le Minnesota.  
(Photo André Corboz)

André Corboz

## La dimension utopique de la grille territoriale américaine

Pour le philosophe allemand Bazon Brock, « les utopies n'ont pas pour but d'être réalisées » ; elles constituent des « spéculations inutilisables ». C'est en effet la manière dont le sens commun, aujourd'hui, perçoit le concept : l'utopie, c'est ce qui s'oppose au réel, ce qui est incompatible avec le réel. Or, il n'en a pas toujours été ainsi puisque Owen, Fourier ou Marx ont formulé des utopies qui étaient purement et simplement des *projets*. Et l'une des entreprises d'organisation territoriale les plus audacieuses, la plus extraordinaire même que l'homme n'ait jamais tentée (et menée à chef) doit, si l'on veut en comprendre la véritable nature, être décrite dans des termes qui en dégagent le dessein quasi chimérique.

Il s'agit de la grille uniforme, tracée par des routes, qui couvre les États-Unis à l'ouest des treize colonies originaires, à l'exception du Texas et de l'Alaska, soit les soixante-dix-huit pour cent du territoire, ce qui correspond à quatorze fois et demie la surface de la France. Paradoxalement, cette utopie est dépourvue d'un texte fondateur à proprement parler, ce qui explique sans doute pourquoi les diverses analyses de cette prodigieuse opération n'en mentionnent jamais la dimension pourtant constitutive. En effet, si l'on examine les conditions dans lesquelles ce projet territorial a été conçu, puis les précédents et les antécédents qui permettent de la situer, enfin le projet de société qui le sous-tend, la nature utopique de cette grille territoriale se révèle à l'évidence.

Voyons d'abord quelles étaient les données du problème, soit le rapport entre les dimensions du territoire, la connaissance que l'on en avait et les moyens disponibles pour l'organiser. Il y avait bien eu quelques aventuriers qui s'étaient risqués vers l'Ouest ; les expéditions espagnoles des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles avaient été publiées ; le cours du Mississippi avait été jalonné par les Français de localités dont les noms subsistent encore, des Grands Lacs à la Nouvelle-Orléans : Fond du Lac, Prairie du Chien, Rivière aux Vases, Pointe à la Hache, Pointe Coupée, Saint-Louis, Bâton Rouge, etc. Mais aucune exploration systématique n'avait eu lieu, aucune carte détaillée n'était disponible. Dans ce domaine, comme dit Daniel Boorstin, l'extravagance domine, ainsi qu'en témoigne la carte publiée en 1737 par le père

---

Conférence prononcée au Congrès annuel de la SÉAC, tenu à Québec en juin 2001.

---

*Historien de l'architecture et de la ville, André Corboz est professeur émérite à l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse). En 2003, il a publié l'ouvrage Deux capitales françaises. Saint-Petersbourg et Washington aux éditions In Folio.*

JSSAC / JSÉAC 28, n<sup>o</sup> 3, 4 (2003) ; 63-68.

Hennepin, où la distance entre le golfe du Mexique et les Grands Lacs est réduite de moitié, ou bien telle autre publiée à Paris en 1810, qui escamote l'immense plateau du Colorado.

Le Congrès, lorsqu'il promulgue en 1785 l'ordonnance qui fixe les règles de l'organisation territoriale, ignore en quoi consiste la topographie, l'hydrographie, la nature du sol et du sous-sol, ainsi que la diversité climatique des étendues que sa décision concerne. Mieux encore : il organise un territoire qui ne lui appartient pas. Tout se passe donc comme s'il n'y avait ni spécificité des lieux, ni stratification historique ; car on ne tient guère compte de la culture indienne ; à quelques exceptions près, on repousse les Indiens ou même on les massacre (ce n'est pas sans raison qu'on a pu parler d'holocauste à leur propos).

En d'autres termes encore, et contrairement à la conception actuelle de l'aménagement qui prend l'écologie en compte, le territoire américain ne résulte pas d'une *lecture* (préalable), mais se constitue essentiellement comme une *écriture* sur une page (crue) blanche. Remarquez aussi que cette démarche, bien qu'émanant d'une démocratie, est identique à celle du pouvoir absolu, dont le rapport au territoire se distingue lui aussi par une tradition d'ignorance du contexte, auquel il s'agit d'imposer une volonté déterminée.

L'ordonnance, appliquée pour la première fois en 1787 dans l'Ohio, est modifiée à diverses reprises, mais non pas dans son principe, lequel consiste à imposer au territoire tout entier un quadrillage uniforme. Faute d'une connaissance du continent, soit d'une *perception* de sa structure réelle, il y a donc *projection* d'une intention organisatrice qui se substitue aux données, voire s'impose à elles. Le principe de base est simple : orientée astronomiquement en fonction des méridiens et des parallèles – ce qui explique à la fois les frontières rectilignes des États et les « lignes de base » qui permettront la cadastration –, la grille est fondée sur la répétition de carrés d'un mile de côté, tantôt vendus en bloc, tantôt divisés eux-mêmes en trente-six petits carrés : à la disposition en quinconce de 1785 l'ordonnance de 1787 substitue une disposition par bandes alternées.

D'emblée, il était clair pour le comité responsable que le système s'étendrait jusqu'au Pacifique. Certains indices permettent même de supposer que Thomas Jefferson, moteur de l'entreprise, envisageait de l'appliquer, le moment venu, aux territoires sous contrôle espagnol, certains disent même à l'Amérique du Sud. Toujours est-il que la cadastration finit effectivement par atteindre le Pacifique, mais en 1910 seulement.

Ces quelques traits suffiraient déjà à démontrer le caractère utopique de l'opération puisque – pour reprendre une

expression d'Olivier Soubeyran – *l'espace-projet* est simplement plaqué sur *l'espace-substrat*. Et même s'il faut souvent, notamment dans les Rocheuses, renoncer à découper le terrain géométriquement, la grille réapparaît dès que les conditions topographiques le permettent : les terres non réticulées le sont donc virtuellement. La grille sert d'ailleurs aussi à délimiter les parcs nationaux, les parcs d'État et les nombreux territoires militaires. En d'autres termes, cette mise au carreau d'un continent tout entier révèle que le territoire est conçu comme une pure extension, quasiment illimitée, homogène et dépourvue de centres, c'est-à-dire *isotrope*.

Cette isotropie constitue un argument de plus en faveur de l'interprétation utopique. Il n'est en effet nullement arbitraire de faire valoir à ce propos que la gloire de Newton est précisément à son comble autour de 1785 (un an plus tôt Boullée avait conçu son fameux *Cénotaphe*) et que donc l'espace de la grille offre une étonnante similitude avec la fameuse définition de l'espace absolu énoncée un siècle plus tôt : « l'espace absolu, qui est sans relation à quoi que ce soit d'extérieur, de par sa nature demeure toujours semblable et immobile ». Car la conjoncture culturelle du moment permet de supposer avec vraisemblance que notre grille n'a rien à voir avec les coordonnées cartésiennes.

Et si l'on objecte, à juste titre, que la transcription jeffersonienne du concept d'espace absolu n'est qu'une métaphore, il importe de rappeler que maints architectes et urbanistes de l'époque ont recouru à des surfaces immenses et uniformes auxquelles ils ont délégué les attributs de l'homogène et de l'immobile pour pouvoir intégrer la définition newtonnienne : ainsi, la place du Palais à Saint-Petersbourg, de Rossi, 1819-1832, ou le projet d'Antolini, en 1801, pour le forum Bonaparte à Milan. Une telle fascination pour l'espace newtonnien ira même tellement de soi qu'elle persistera implicitement jusque dans la charte d'Athènes.

À ce point, on peut aller plus loin encore en observant qu'en dépit de son caractère abstrait, la grille ne s'applique pas sur un plan, mais sur une surface sphérique. Cela nécessite des mesures auxquelles on n'avait pas pensé au début, puisque les méridiens ont la fâcheuse habitude de converger sur les pôles, si bien que les carrés septentrionaux de la grille auraient été plus étroits que ceux du sud. La correction est faite dans l'ordonnance de 1796. Cette opération relève donc d'une géométrie qui, bien qu'esquissée au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est formulée qu'au XIX<sup>e</sup>, soit la *topologie*.

L'étude des précédents et des antécédents permet de constater que la dimension utopique se renforce encore. Il importe de

III. 2. Méridiens principaux  
et « lignes de base ».

subdiviser ce point en trois sous-secteurs, en demandant d'abord si l'époque avait connu des projets analogues, puis en faisant une incursion dans la science-fiction contemporaine, enfin en signalant une constante religieuse toujours passée sous silence à propos de la grille territoriale, bien qu'elle en ait peut-être connoté le système géométrique.

Y a-t-il eu donc des projets analogues ? Certes : au moins deux. D'abord, en 1765, l'ouvrage d'Henry Bouquet, colonel helvétique au service de l'Angleterre, livre que Jefferson possédait. Dans la *Relation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio*, Bouquet propose une division territoriale très proche de celle de l'Ordonnance de 1785 : division par carrés et terrains communaux –, mais il prévoit des villes. Mieux encore : la *Nouvelle topographie ou description détaillée de la France divisée par carrés uniformes*, dont le *Prospectus* date de 1780, publié par un certain Mathias Robert de Hesseln, géographe du roi et censeur royal, personnage qui, malgré nos longues recherches, reste énigmatique. Comme l'exposition de la BN l'indique – mais sans le montrer –, ce projet est à la source de l'actuelle division de la France en départements. Nous n'avons pas le loisir de commenter la proposition de Robert de Hesseln et nous

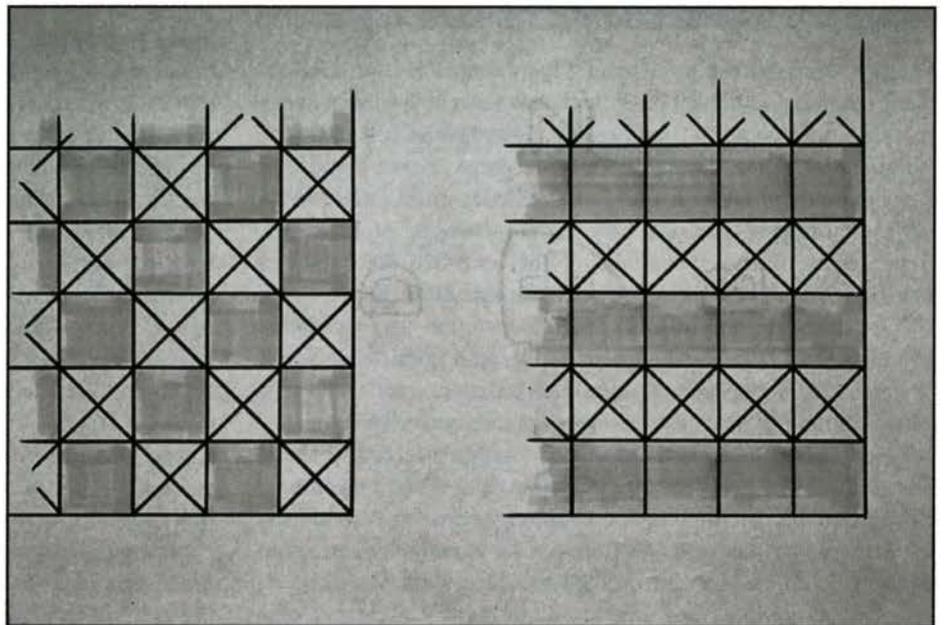
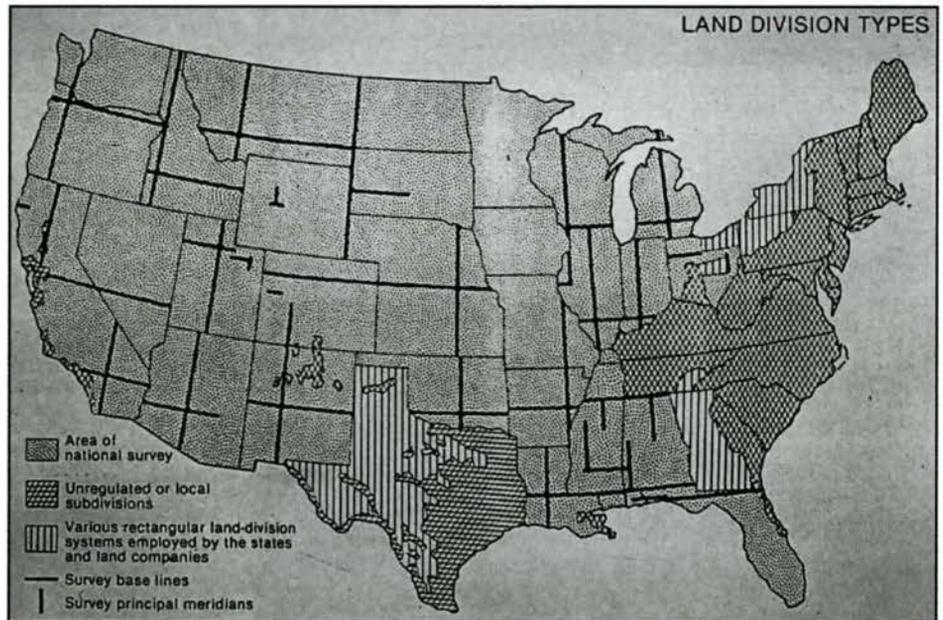
bornerons à dire que l'auteur superpose à la France un quadrillage organisé astronomiquement à partir du méridien de Cassini et destiné simplement à faciliter la cartographie du pays.

Jefferson possédait un autre ouvrage de Hesseln ; peut-être connaissait-il aussi sa *Nouvelle topographie*, point que nous n'avons pas réussi à éclaircir, mais l'analogie entre la grille américaine et celle de Hesseln est exceptionnelle. De toute manière, l'idée était dans l'air : bien avant Robert de Hesseln, maints récits de voyages imaginaires avaient décrit des terres géométrisées, dans le sillage de Thomas More et de son *Utopie*.

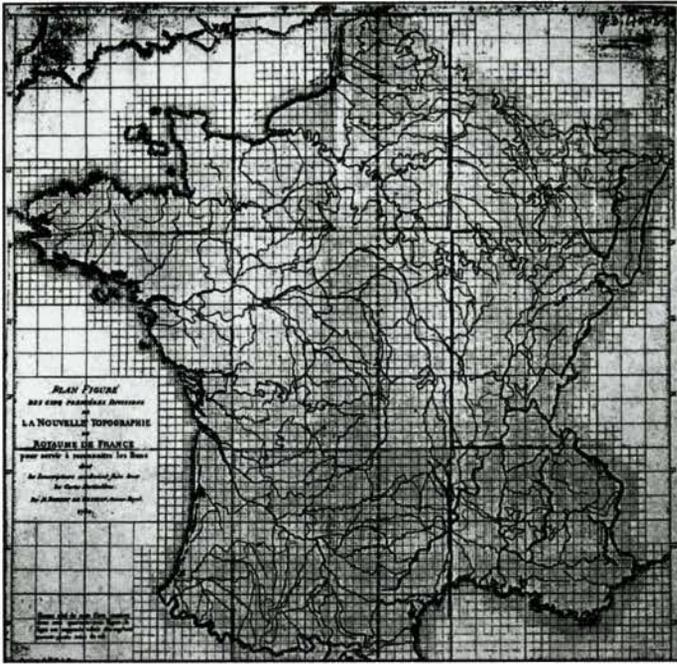
Le territoire orthogonal se lit dans les *Aventures de Jacques Sadeur* de Gabriel de Foigny, 1676 (réédité en 1692, 1693, 1705, 1732 et 1788) ; il y en a aussi des traces dans *l'Histoire des*

*Sévarambes* de Denis Vairasse, 1677-1679, plusieurs fois réédité ; l'idée de régularité du territoire se retrouve en 1699 dans les *Aventures de Télémaque*, œuvre de Fénelon qui était encore lue un demi-siècle plus tard et même populaire en Virginie ; dans la *Relation de voyage de l'île d'Eutopie*, ouvrage anonyme paru en 1711 ; dans le *Code de la Nature* du mystérieux Morelly, 1755 ; etc. En 1787-1789, l'éditeur parisien Garnier publie trente-neuf volumes de *Voyages imaginaires*, ce qui prouve le succès de ce genre littéraire.

Mais le texte le plus surprenant est celui de Simon Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, puisqu'il décrit par le menu un territoire divisé en cantons (ce qui correspond aux townships américains), lesquels sont des « carrés parfaits » dont



III. 3. À gauche, l'Ordonnance de 1785 ; à droite, celle de 1787.



III. 4. Robert Mathias de Hessein, projet de cadastration de la France en fonction du méridien de Paris, 1780.

l'auteur énumère minutieusement les dimensions, les subdivisions (chemins, canaux, ponts), la distribution et les mesures des maisons, à tel point qu'il est possible de transcrire son texte graphiquement. Chez Tyssot de Patot, le point le plus important pour notre thème se trouve toutefois ailleurs : non seulement le pays est organisé sur une base rigoureusement géométrique, mais il ne s'y trouve ni capitale, ni ville, les 8 320 000 habitants étant statistiquement répartis sur l'ensemble du territoire.

Le thème de la dimension religieuse, comme les précédents, mériterait un long développement ; ce qu'il importe de souligner ici, c'est la persistance, depuis les premiers colons, de l'idée que le Nouveau Monde n'est autre qu'une nouvelle Terre promise. Cette certitude se manifeste de maintes façons, d'abord chez les quakers, puis chez les puritains et au fur et à mesure de l'évolution des colonies, au point même que, lors de la fondation de la capitale, Georges Washington est qualifié de nouveau Moïse et la ville elle-même de Nouvelle Jérusalem.

Quant aux Indiens, beaucoup d'ouvrages – nous en avons trouvé seize antérieurs à 1785 – déclarent qu'ils ne sont rien de moins que les tribus perdues d'Israël.

Or il n'est pas indifférent de rappeler que l'un des plus anciens projets de territoire géométrisé remonte au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère et qu'il concerne l'organisation du futur royaume hébreu après le retour de Babylone. C'est Dieu lui-même qui dicte à Ézéchiël la distribution du futur État (cf. chapitre 48). De nombreuses Bibles ont d'ailleurs transcrit graphiquement ces instructions divines, chacune à sa façon. Nous nous permettons de signaler ce précédent parce que la Bible était en Amérique l'ouvrage le plus répandu à l'époque de l'ordonnance et que Jefferson lui-même, tout homme des Lumières qu'il fût, en avait une connaissance approfondie.

Cette dimension de l'Amérique comme Terre promise est de nouveau à l'ordre du jour au XIX<sup>e</sup> siècle avec les Mormons (1830), tout en subissant une mutation profane et politique avec

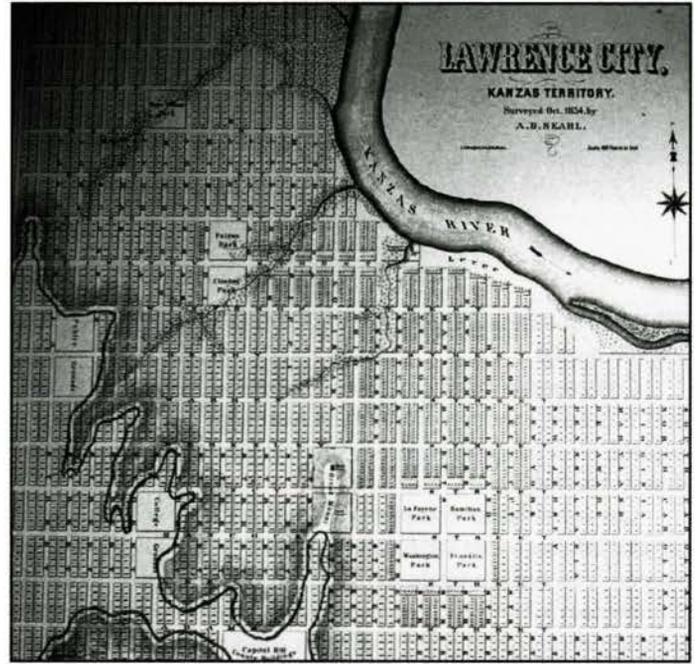
la thèse de la *Destinée Manifeste* d'O'Sullivan (1845), puis avec l'idéologie de la Frontière – la Frontière, qu'il ne faut pas comprendre comme une barrière, mais comme une sorte de battue du moment que cette ligne ne cesse de progresser. Pour leur part, certains artistes, comme Albert Bierstadt ou plus tard le photographe Ansel Adams, continuent à interpréter mystiquement les territoires de l'Ouest. Et, lorsqu'en 1873 des voyageurs découvrent la montagne de la Sainte-Croix dans le Colorado, le mythe de la Terre promise paraît confirmé.

Il faut maintenant passer au projet de société qui sous-tend la mise au carreau du territoire américain, car c'est ici que la dimension utopique s'avère la plus évidente. En effet, le territoire orthonormé, en principe intégralement contrôlé dans sa distribution, n'était pas simplement conçu pour faciliter la conquête de l'Ouest ; il répondait bien davantage à une volonté, celle de Jefferson, qui n'est pas consignée dans un programme, mais que l'analyse permet de dégager. Jefferson, en effet, était un adepte de Quesnay, d'où son intention de planifier un territoire agraire ; il voulait une nation de petits paysans indépendants et propriétaires, qu'il appelait « les nobles de la nature ». Comme Rousseau, il croyait à la bonté naturelle de l'être humain et voulait (d'accord en cela avec les autres pères fondateurs des États-Unis) une société égalitaire. En outre, Jefferson détestait les villes, causes de tous les vices, en particulier celles d'origine anglaise, et se méfiait de l'industrie naissante (jusqu'à ce que Dupont de Nemours lui fasse comprendre, après 1800, que l'agriculture est à sa façon une espèce d'industrie). D'où les caractéristiques absolument exceptionnelles du projet territorial américain, où nous retrouvons l'idéal décrit par Tyssot de Patot, puisqu'il devait assurer une répartition statistique de la population sur toute son étendue et, en principe, être dépourvu de villes.

Dans l'unité de base de 36 miles carrés, le centre mesure 4 miles carrés et reste propriété de l'État fédéral, tandis qu'un cinquième carré est destiné à l'école, laquelle doit s'autofinancer par la vente des produits agricoles qui poussent sur son lopin de 256 hectares. Une proposition visant à réserver un autre carré encore « en faveur de la religion de la majorité des résidents mâles adultes » du même *township* est repoussée de justesse par le Congrès ; autre trait typique des Lumières : rien pour les Églises.

La Déclaration d'Indépendance de 1776, rédigée par Jefferson, inscrivant la *recherche du bonheur* parmi les droits inaliénables de l'humanité. Ce que nous venons de constater prouve donc que l'utopie jeffersonnienne n'était pas un *non-lieu*, mais avant tout une *eutopie*, dans le droit fil de la tradition de Thomas

Ill. 5. Plan de Lawrence (Kansas) : la grille ne tient pas compte de la topographie.



More. Pour reprendre une formule de Françoise Choay, c'est donc un espace modèle pour une société modèle, cela du moment que l'organisation rationnelle de cet espace est le moyen nécessaire et suffisant pour transformer les États-Unis en société vertueuse.

La trame réticulée est donc non seulement la structure portante de la colonisation continentale, mais avant tout une assurance de stabilité et une garantie de justice, puisqu'elle constitue le moyen de déterminer la mentalité des futurs habitants. Dans cette perspective, l'expansion vers l'Ouest n'a pas grand chose de commun avec sa réduction hollywoodienne à l'anarchie du Far West.

Force est donc d'admettre que même en l'absence d'un « grand récit » – auquel se substituent des dispositions d'exécution (soit les ordonnances) et des sources dispersées et indirectes (Quesnay, Rousseau) –, les raisons qui motivaient la grille territoriale américaine sont beaucoup plus complexes qu'on ne le dit ordinairement.

Ainsi, pour Camillo Sitte, son « absence de programme » montrerait qu'elle est « vide de toute signification » ; pour d'autres, il s'agit simplement d'une imitation de la centuriation romaine, ou de l'extrapolation de certains parcellaires de la Nouvelle-Angleterre, voire d'une conséquence de l'esprit de système ou même... de l'usage du papier quadrillé.

En outre, la grille américaine est quasi inconnue en Europe, souvent même des historiens du territoire et il en va presque de même de l'autre côté de l'Atlantique, puisque la plupart des essais qui traitent de la conquête de l'Ouest ne mentionnent même pas le rôle joué par le projet jeffersonien.

À ce point, il importe d'examiner un problème corrélatif, à savoir ce qu'il est advenu de la ville dans les territoires de l'Ouest et la façon dont elle s'est intégrée dans la grille. La première remarque qui s'impose, c'est que la grille, en quelque sorte, s'« autonomise » : elle s'est révélée capable d'absorber des phénomènes imprévisibles lors de sa création, voire contraires aux intentions premières. Ainsi, les diverses extensions urbaines s'emparent de la grille. Mais cette dernière s'est également accommodée des chemins de fer et des autoroutes, qui l'ont prise en diagonale, de l'industrie et de la transformation radicale des modes de vie.

Comme nous l'avons vu, la cadastration n'atteint le Pacifique qu'en 1910. Elle est généralement précédée de relevés cartographiques – du moins dans les régions montagneuses – eux-mêmes préparés par des expéditions d'exploration, dont ceux de Lewis et Clark en 1804-1806 et de la Red River en 1806 sont les plus connus. En outre, la vague des immigrants avance,

elle, beaucoup plus vite que les arpenteurs. Comme le dit encore Boorstin, « le pays a été colonisé avant même d'avoir été découvert ».

Tous ceux qui s'installent, fût-ce provisoirement, organisent le terrain à leur guise ; jusqu'en 1862, ils sont considérés comme des squatters et donc contraints de quitter les étendues qu'ils occupent lorsque les arpenteurs arrivent ; ensuite, ils obtiennent le droit de préemption sur les lots où ils se sont installés.

Face au succès de ces gigantesques surfaces crues libres, qui attireraient des millions d'Européens et d'Asiatiques (ce dont la toponymie témoigne abondamment), les spéculateurs ont compris le bénéfice qu'ils pourraient tirer en préparant certains points du territoire pour accueillir les nouveaux venus. C'est ce qui explique la contradiction fréquemment constatée entre la grille et certains sites urbains géométrisés qui n'en tiennent pas compte : à chaque secteur son propriétaire fondateur. C'est donc que la grille n'était pas encore parvenue sur les lieux.

En même temps, de nombreuses villes s'installent dans la grille déjà tracée, comme Lawrence, Kansas, dont le plan ne tient aucun compte de la topographie. Et souvent, l'organisation spontanée d'une localité s'accommode d'un carreau, puisqu'il est tracé par une route.

Lorsqu'on parle de « ville » à propos des sites américains, c'est souvent faute d'un terme approprié, car « ville » dénote mal le rassemblement de constructions qui caractérise les *cities* comme les *towns*. Un exemple quasi surréaliste : la « ville » nommée Harmony, au nord de Los Angeles, qui ne compte que dix-huit habitants... et qui est sans doute mal en point économiquement, puisqu'un écriteau annonce : *Town for sale* (ville à vendre)...

Il importe encore de rappeler que l'Américain moyen d'aujourd'hui partage toujours le malaise de Jefferson devant la concentration de l'habitat et la densité des *downtowns*. F.L. Wright, lorsqu'il lance en 1934 l'idée de Broadacre City, ne faisait

d'ailleurs que reprendre l'idéologie jeffersonienne en l'adaptant à la modernité.

Contrairement à ce que tant d'Européens croient, New York ou Chicago n'incarnent donc nullement « la ville américaine », laquelle n'est pas un faisceau de gratte-ciel, mais une vaste étendue de basse densité.

Ces zones bâties comportent certes des centres administratifs et d'affaires – dits *downtowns* – relativement peu étendus par rapport à la surface totale de l'agglomération, autour desquels d'immenses *suburbs* ou quartiers pavillonnaires s'étalent, constitués soit de maisons individuelles au coude à coude, soit de tissus plus détendus habités par les classes aisées, enfin, phénomène qui se développe depuis un quart de siècle, des *exurbs*, soit des territoires peu à peu urbanisés, mais d'abord en toute dispersion.

La grille joue un rôle important dans les deux derniers cas. À Los Angeles, par exemple, c'est elle qui, en 1931, permet de souder en un ensemble unifié les nombreuses localités jusqu'alors autonomes : en dépit de leurs tracés différenciés, les *suburbs* font dès lors partie d'une agglomération unique. Quant aux *exurbs*, le désert de Mojave, au nord de Los Angeles, en offre des exemples particulièrement frappants, qui démontrent à la fois l'actualité de la grille, établie ici tout récemment, et ses caractéristiques les plus récentes : il n'y a ni agriculture ni élevage et la densité est extrêmement faible. On se demande d'ailleurs qui habite ce territoire et de quoi ces gens vivent, du moment qu'au yeux des Européens ils sont éloignés de tout. Sans doute s'agit-il de résidences secondaires et de maisons de retraités, mais on y trouve aussi des personnes qui travaillent à Lancaster ou à Palmdale, localités proches, voire à Los Angeles, que l'on atteint en une heure environ par l'autoroute. Il y a même, çà et là, des carrés qui relèvent de la poésie des cités-jardins.

La notion de territoire réticulé est donc toujours actuelle. Elle correspond encore à l'idéal antiurbain propre aux États-Unis. Cet espace modèle, comme dans *l'Utopie* de More, légitime un fonctionnement social fondé sur l'individualisme (qui va toujours de soi). Il s'agit bien d'un espace programmatique, d'un espace anthropogénétique – comme dit Françoise Choay à propos de More –, qui a bel et bien joué un rôle décisif dans la production de *l'homo americanus*. Même si, étant donné l'absence d'un texte fondateur, la démonstration doit se faire par convergence d'indices, la dimension utopico-eutopique de la grille territoriale américaine peut être tenue pour acquise. Sans même qu'elle soit déclarée comme telle, cette entreprise peut même être considérée comme la première utopie réalisée.